

Elections professionnelles dans la Fonction publique de l'Etat :

Confiance accrue dans la CGT

Les résultats électoraux qui nous sont parvenus au cours de ces dernières semaines et que nous reproduisons ci-dessous confirment la nette progression de l'influence de la CGT dans la fonction publique de l'Etat déjà illustrée par les précédents résultats rapportés dans « Fonction Publique ».

INRA : 1ère place pour la CGT

Avec 38,70 % la CGT gagne **3 points** lors du renouvellement des CAP (3.800 inscrits) et devient la **1ère organisation**. A noter que la CGT est en tête dans tous les corps des catégories C et B ; et qu'elle progresse notablement parmi les chargés de recherche (+ 5,8), les assistants ingénieurs (+ 2,74), les ingénieurs d'études (+ 4), les ingénieurs de recherche (+ 6,6) et les directeurs de recherche (+ 2,23). Avec 18 sièges (+ 2), la CGT est présente dans tous les corps.

Ministère de l'environnement : le + CGT

Les élections au comité technique paritaire ministériel ont traduit **une progression de 0,9 point** de la CGT (19,3 %) alors qu'il y avait une liste en présence supplémentaire (FSU).

Instituteurs de Mayotte : la force CGT

Alors que les personnels sont en lutte pour que leur soit reconnu le statut de professeur de écoles, les élections qui viennent de se dérouler parmi les instituteurs de Mayotte (1.546 inscrits ; 83 % de votants) placent la CGT, résolument engagée dans l'action, largement en tête avec **41,37 % des suffrages**. Une dimension supplémentaire pour le rapport de force dans le conflit ouvert qui oppose les personnels au ministère.

Inspection du travail (CAP) : forte progression CGT

Parmi les inspecteurs du travail (1.858 inscrits) la CGT progresse de **+ 6,10 points** de pourcentage et atteint 27,74 %. Chez les contrôleurs du travail la progression est de **+ 3,70** (25,09 %). **La CGT devient là aussi 1ère organisation** tant chez les inspecteurs que chez les contrôleurs du travail, au détriment de, respectivement, la CFDT et SUD qui reculent.

Affaires Etrangères : une avancée remarquable

Dans des conditions difficiles, avec une influence encore limitée malgré les nombreux progrès accomplis et une élection concernant des personnels disséminés aux quatre coins du monde (13.600 inscrits), la CGT connaît une progression remarquable - **+ 4,70** - portant son influence à 13,21 %, avec 1 siège supplémentaire, lors des élections au « CTPM 1 ».

Conservateurs de bibliothèques :

Tous les scrutins ne concernent pas un nombre très important d'électeurs ; Cela n'enlève rien à leur signification. La CGT, qui n'avait pas présenté de liste en 2002 lors des dernières élections aux CAP, a recueilli, lors des élections 2005, 7,19 %.

Erratum : Dans « Fonction publique » n°116 de mars, il fallait lire, dans les résultats électoraux listés page 10, « *assistants de bibliothèque* » (et non administrateur de bibliothèque comme écrit par erreur) ... mais la progression notée - **+ 6,15** - est, elle, bien exacte. Et c'est ce qui est important.

VERS LE 48EME CONGRES DE LA CGT

Le 48ème congrès de la CGT devra porter, a souligné le rapporteur au comité confédéral, Alain Guinot, un débat d'orientation prenant en compte l'évolution actuelle du salariat, et les modifications démographiques et sociales « qui ne sont pas derrière nous mais devant ».

Avec trois pistes :

- « Approfondir la réflexion et l'orientation de l'organisation concernant le champ d'intervention en France, en Europe et dans le monde, au regard de notre finalité de syndicat indépendant ouvert à tous les salariés, au service de tous les salariés pour le progrès social »,
- « Les mesures et dispositions permettant des avancées marquées dans l'exercice d'une pleine démocratie impliquant tous les syndiqués »,
- Les « transformations dans nos modes d'organisation et de financement ».

Le 48ème congrès se déroulera du lundi 24 avril au vendredi 28 avril 2006, à Lille. Le nombre de délégués est fixé à 1000 et leur répartition s'effectuera sur la base moyenne des FNI réglés au 20/06/2005 (exercices 2002/2003/2004). Le nombre de voix est défini par l'article 27-6 des statuts.

Avril 2006, c'est demain. Autant dire que c'est dès aujourd'hui que la préparation du congrès confédéral, dans ses aspects de contenu comme dans ses aspects pratiques, doit être intégrée à la vie syndicale